



CFA DES MÉTIERS
DU FOOTBALL



RÉUNION D'INFORMATION

BMF en apprentissage

2021/2022

Lundi 08 mars 2021

Interlocuteurs visio

IFF
CFA des métiers du Foot



**Nicolas
EYEGHE MINKO**
Chargé de Mission

Ligue de Bretagne
IR2F *Référent Pédagogique*



**Christophe
COUE**
CTR Formation



En coulisse

IFF
CFA des métiers du Foot



**Yohan
SULLEROT**
Chargé de Mission

Ligue de Bretagne
IR2F



**Maryon
ORAIN**
*Référente
Administrative*

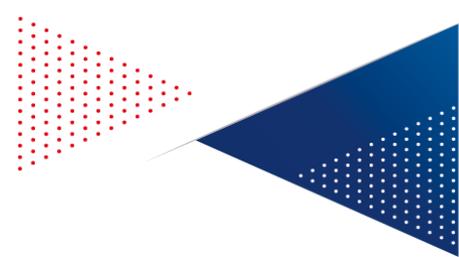


**Yvan
LE COCQ**
CTR Formation

Déroulement de la réunion

- **2 présentateurs**
- **Poser des questions sur le tchat (clubs / candidats)**
- **Présentation publiée et téléchargeable sur le site internet de la LBF**

SOMMAIRE



01

Contexte

02

BMF en
apprentissage

03

Les différents acteurs de
l'apprentissage

04

Aides

05

Démarches

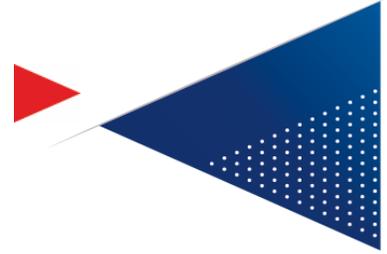
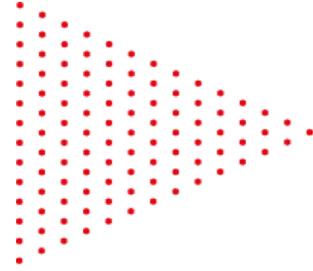


Le mot du Président J-C HILLION



01

Contexte



Le CFA des Métiers du Football

L'Institut de Formation du Football (IFF), organisme de formation de la Fédération Française de Football, est depuis mars 2019 le Centre de Formation des Apprentis (CFA) des Métiers du Football

La Ligue régionale de football (IR2F) est Unité de Formation par Apprentissage (UFA) du CFA des métiers du Football et propose sur son territoire le Brevet de Moniteur de Football (BMF) et le Brevet d'Entraîneur de Football (BEF) par la voie de l'apprentissage



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Avantages de l'apprentissage

Pour l'alternant :



Obtenir un diplôme professionnel reconnu dans le milieu du football



Bénéficier de la gratuité des frais de formation



Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié



Avantages de l'apprentissage

Pour l'employeur :



Former un futur salarié et lui apprendre un métier



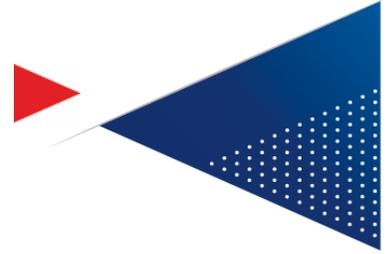
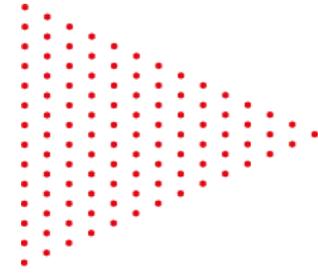
Intégrer un jeune à la vie et à la culture de l'entreprise, le fidéliser au club...(projet club)



Bénéficier d'avantages financiers lors du recrutement

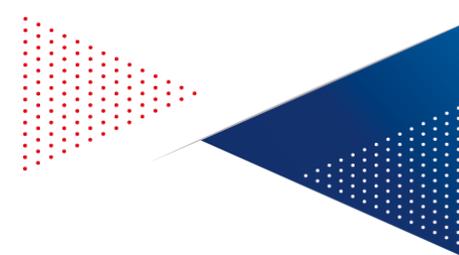


02



Le BMF en apprentissage

Brevet de Moniteur de Football



Titre à Finalité Professionnelle de niveau 4 inscrit au RNCP

- **Le métier de l'apprenti moniteur :**

- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés
- Encadrer les différentes équipes d'un club au niveau départemental
- Animer et développer le projet club dans les domaines sportif, éducatif et associatif
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure

- **Diplôme européen : « Licence UEFA B »**

- **Rythme de l'alternance :**

- Contrat d'apprentissage de 12 mois avec 35h/semaine
- 400h de formation + accompagnement
- 3 semaines en entreprise/ 1 semaine en formation



Totalité des frais pédagogiques de la formation pris en charge par l'OPCO AFDAS

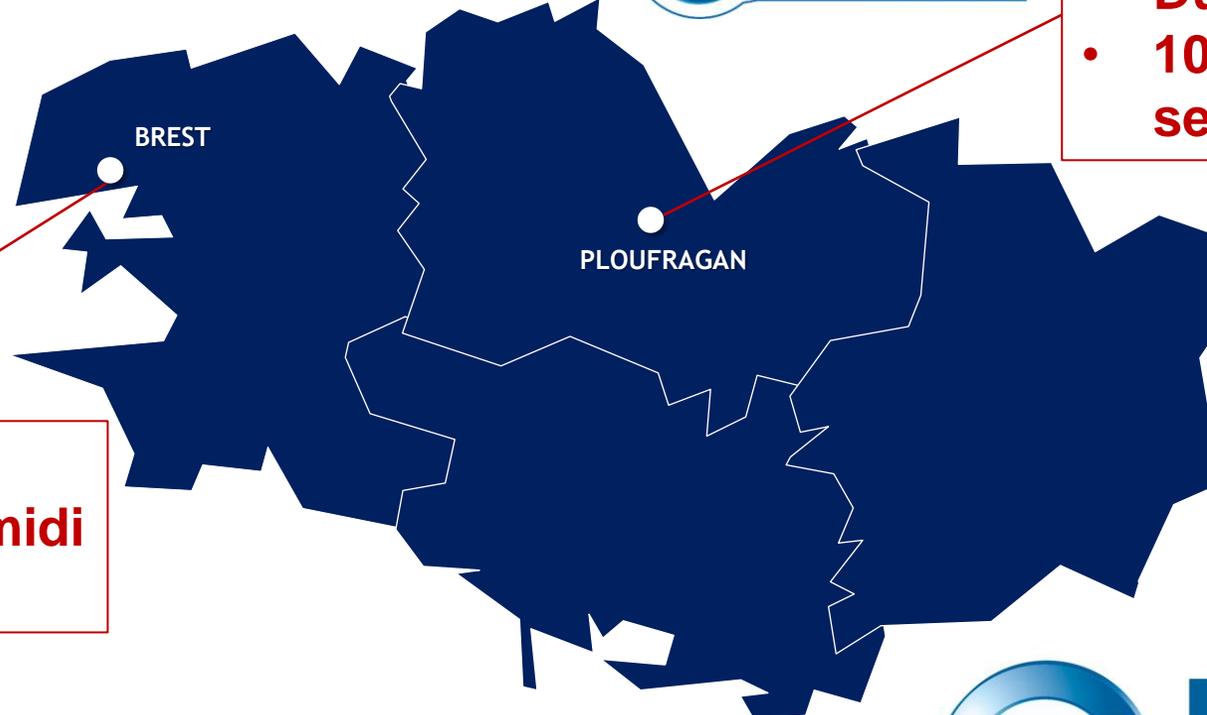
2 promotions – 2 fonctionnements



- 1 semaine / mois
- Du lundi au vendredi midi
- 10 semaines réparties de septembre à juin

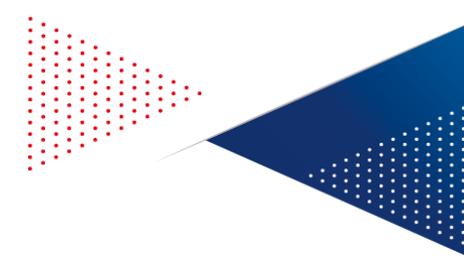


- 2,5 jours / semaine
- Du lundi au mercredi midi
- De Septembre à Juin



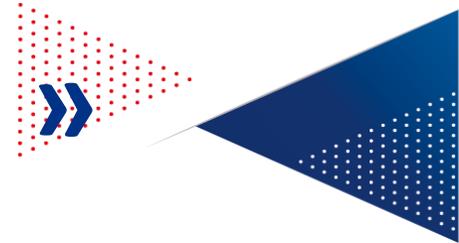
IR2F
Institut Régional de Formation du Football

CALENDRIER –PRÉREQUIS BMF



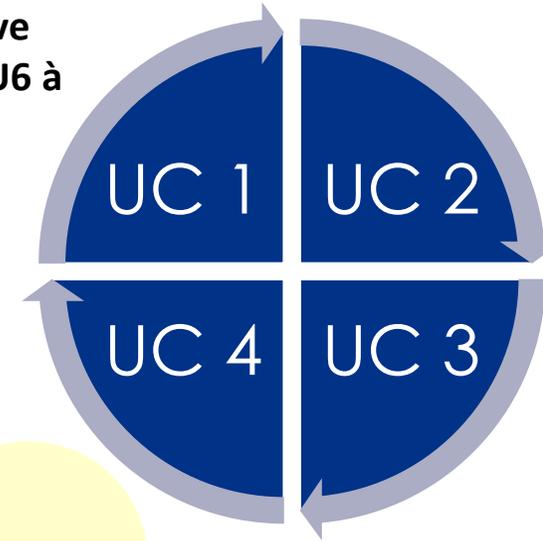
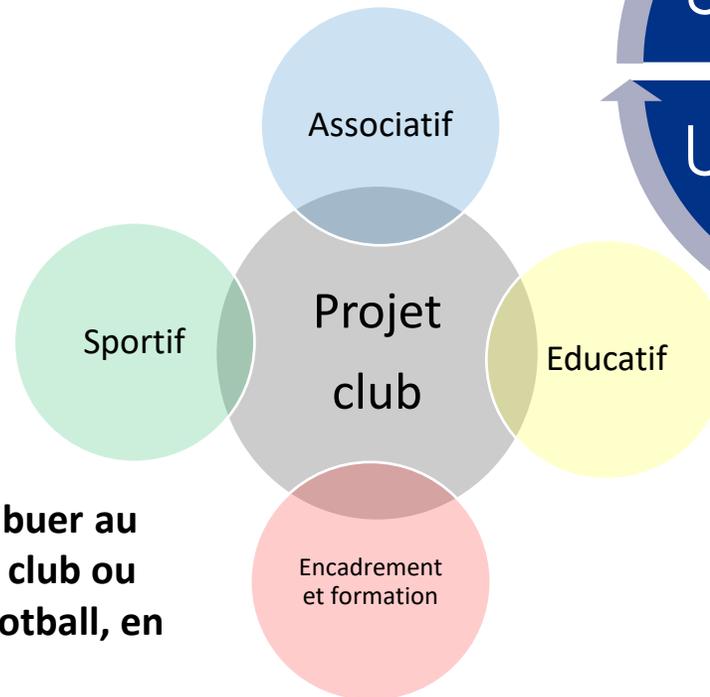
Prérequis	Promotion « Ligue »	Promotion « SB 29 »
<p>Exigences préalables à l'entrée en formation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Être âgé de 16 ans à 29 ans révolus- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours- Être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours	<p><u>Retour du dossier de candidature :</u> vendredi 23 avril 2021</p> <p><u>Test de Sélection :</u> 11 mai 2021</p> <p><u>Positionnement :</u> 30 au 31 août 2021</p> <p><u>Formation :</u> C.T.B. Henri Guérin 22 440 PLOUFRAGAN</p>	<p><u>Retour du dossier de candidature :</u> vendredi 23 avril 2021</p> <p><u>Test de Sélection :</u> 11 mai 2021</p> <p><u>Positionnement :</u> 30 au 31 août 2021</p> <p><u>Formation :</u> Centre de l'Armoricaïne 29 200 BREST</p>

Personne ressource « multifonctions »



Est capable de mettre en œuvre une séance d'animation sportive de football pour des jeunes d'U6 à U11, en sécurité

Est capable de mettre en œuvre une séance de préformation sportive de football pour des jeunes d'U12 à U15, en sécurité



Est capable de mettre en œuvre une séance d'entraînement sportif de football pour des jeunes d'U16 aux seniors, en sécurité

Est capable de contribuer au projet associatif d'un club ou d'une structure de football, en sécurité

La formation

BMF 197h30

Positionnement – 12h

UC1-2-3 – 79h30

Analyse des pratiques – 21h00

UC4 – 30h

Santé/Sécurité – 30h

Arbitrage – 15h

Certification – 22h

Réunion Bilan – 4h

Options Complémentaires - Part fixe – 78h30

Module U7 – 12h30

CF Futsal – 30h

Module Animatrice – 4h

Module GB initiation – 16h

Module Handicap – 16h

Options Complémentaires - Part variable - 74h00

Module Initiation
Beach Soccer – 8h

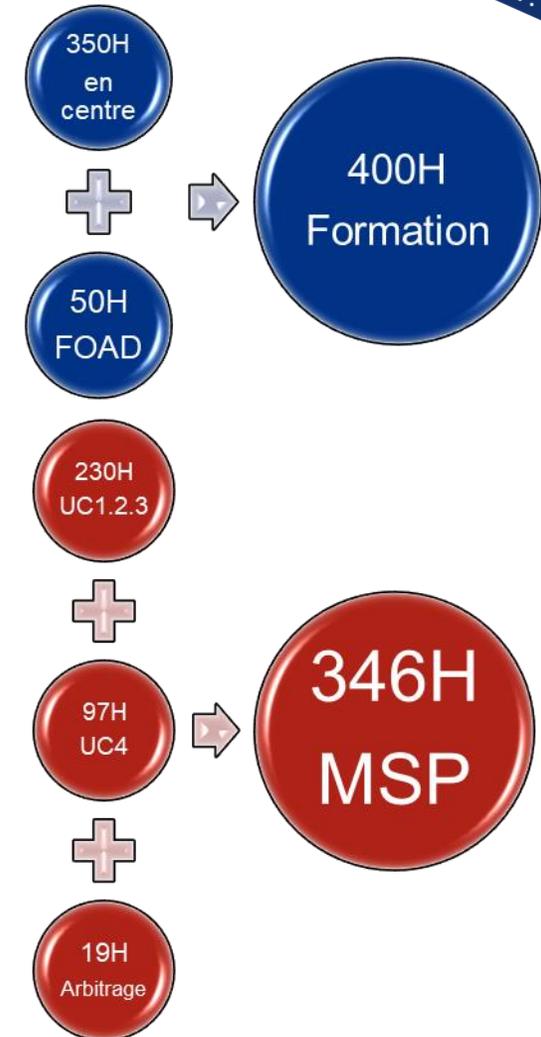
La préparation athlétique – 8h

Module AFU – 16h

PEF / Label – 14h

Foot à l'école – 14h

La pratique « loisir » - 14h



Mise en Situation Professionnelle

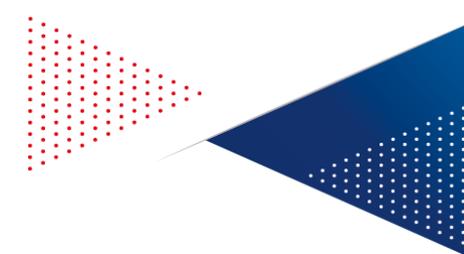
346H
MSP

Exemple pour un stagiaire ayant en charge une équipe U13 à l'année

<u>U7</u>	<u>U9</u>	<u>U11</u>	<u>U13</u>	<u>U15</u>	<u>U17/U19</u>	<u>UC4</u>	<u>Arbitrage</u>
<u>9h</u> <u>3 séances</u>	<u>9h</u> <u>3 séances</u>	<u>9h</u> <u>3 séances</u>	<u>185h</u> <u>20 séances</u> <u>10 matchs</u>	<u>9h</u> <u>3 séances</u>	<u>9h</u> <u>3 séances</u>	<u>97h</u>	<u>19h</u>

À minima responsabilité d'une équipe U10-U11 (Foot à 8)

SEMAINE TYPE DE FORMATION (EXEMPLE)



HORAIRES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8h30 – 10h15	Bloc 1 : Projet Associatif	Bloc 3 : Projet Associatif	Analyse des pratiques	La connaissance du U7 et du jeu	L'accueil des U7 et organisation d'un plateau
	10h30 – 12h30			Guide projet + journal de bord	Séance cadre U7	MSP Stagiaires
12h30 – 14h00		DÉJEUNER				
APRÈS-MIDI	14h00 – 15h30	Bloc 2 : Projet Associatif	Bloc 4 : Projet Associatif	Bloc 1 : Module initiation GDB	La démarche pédagogique	
	15h45 – 18h00				MSP Stagiaires	
					L'entraînement des U7	
	35h	7h	8h	8h	8h	4h

EMPLOI DU TEMPS TYPE EN CLUB (EXEMPLE)

HORAIRES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN	8h30 – 10h00		Administration	Technique	Administration		Organisation et/ou animation pédagogique	
	10h30 – 12h30							
12h30 – 14h00		DÉJEUNER						
APRÈS- MIDI	14h00 – 15h30	Administration	Technique	Organisation et animation pédagogique	Technique	Administration	Organisation et/ou animation pédagogique	
	15h30 – 17h30					Organisation et animation pédagogique		
SOIR	18h – 21h			Optionnelle		Optionnelle		
35h		3h30	7h	7h	7h	3h30	7h	

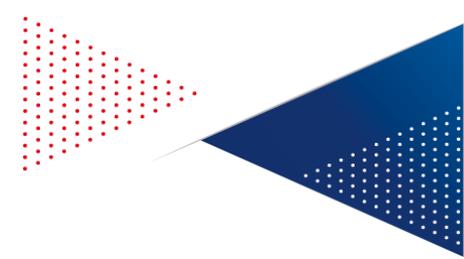
Prévoir également dans l'emploi du temps des créneaux pour la formalisation des dossiers

EMPLOI DU TEMPS TYPE PROMO SB29 (EXEMPLE)



HORAIRES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN	8h30 – 10h00	Bloc 1 : Projet Associatif	La connaissance du U7 et du jeu	Analyse des pratiques	Administration		Organisation et/ou animation pédagogique	
	10h30 – 12h00		L'accueil des U7 et organisation d'un plateau	Guide projet + journal de bord				
12h00 – 13h30		DÉJEUNER						
APRÈS-MIDI	13h30 – 15h30	Séance cadre U7	MSP Stagiaires	Organisation et animation pédagogique		Administration	Organisation et/ou animation pédagogique	
						Organisation et animation pédagogique		
SOIR	18h – 21h		Optionnelle		Technique	Optionnelle		
35h		5h	5h	7h	7h	4h	7h	

FICHE DE POSTE (EXEMPLE)



Agent de développement sportif qui aura pour missions de **concevoir**, **coordonner** et **piloter** les projets de développement au sein du club.
Il devra mener des actions aussi bien **sportives qu'administratives**.

MISSIONS PRINCIPALES

Missions administratives

- Participer à la gestion administrative du club
- Gérer les inscriptions, le suivi des licences et les cotisations
- Participer à l'élaboration et au suivi des dossiers de financement

Missions sportives

- Préparer et animer des séances pédagogiques pour le U8/U11 et U12/U15
 - Mettre en place des activités sportives
 - Assurer le relationnel pédagogique avec les parents

Missions de développement

- Augmenter le nombre de licenciés
- Développer de nouvelles sources de financement : partenariats, actions de promotion, ...
- Gestion administrative et financière des projets et évaluations

SAVOIRS-ETRE

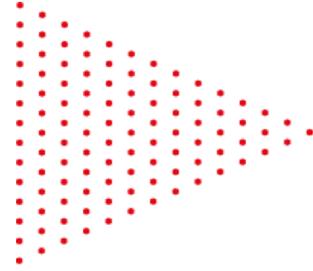
Être dynamique, organisé et polyvalent

Avoir des capacités de communication

Être capable de travailler en équipe,
bon sens du relationnel

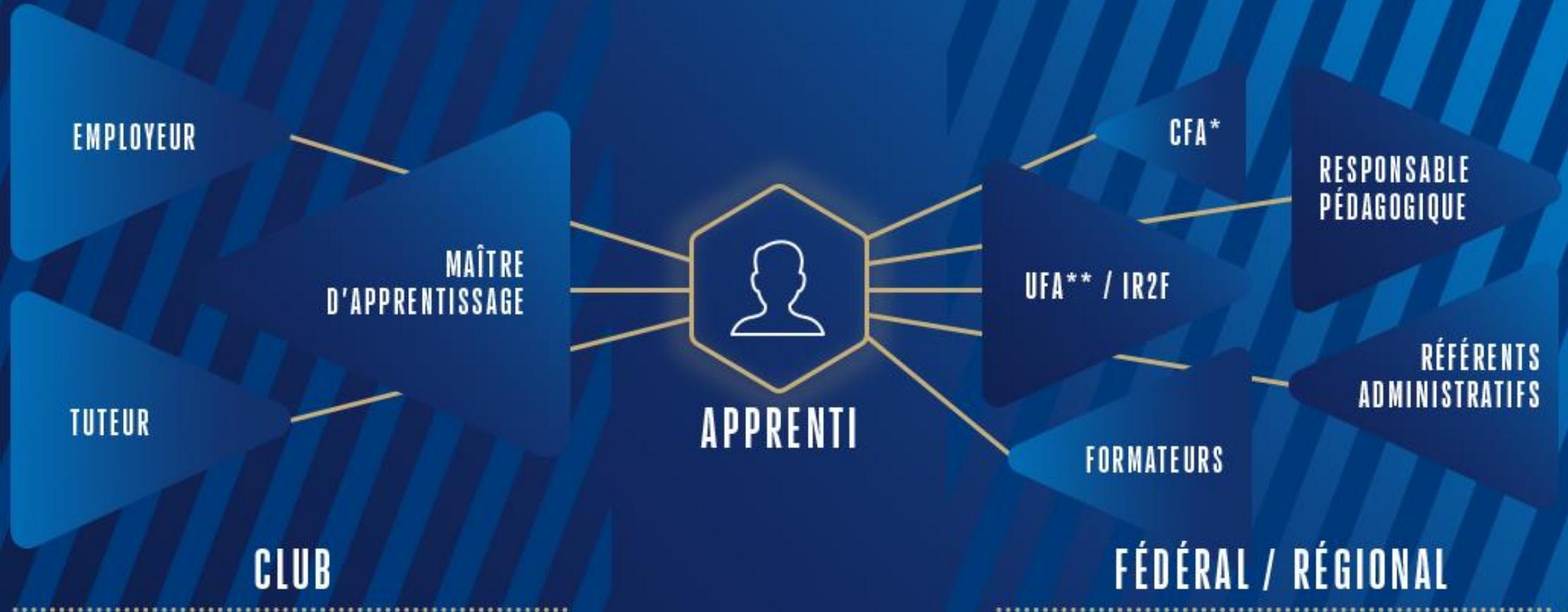
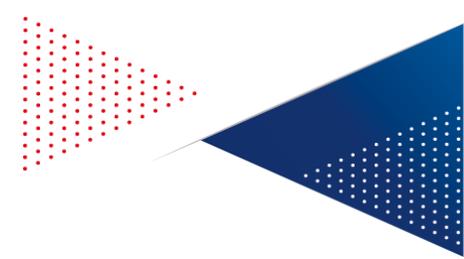
Faculté d'adaptation et prise d'initiative

03



Les différents acteurs de l'apprentissage

Acteurs de l'apprentissage



Répartition des missions CFA / UFA / Employeurs

CFA des Métiers du Football

- Accompagnement RH des apprentis et des employeurs
- Edition des contrats (CERFA)
- Suivi des conventions CFA/Employeurs
- Suivi de l'employabilité
- Edition des cartes d'étudiants des métiers
- Veille réglementaire sur le droit social

6 personnes

UFA IR2F – Ligue de Bretagne de Football

- Accueil des apprentis et des employeurs
- Organisation pédagogique en présentiel et à distance
- Gestion administrative des sessions
- Relais du CFA sur l'accompagnement RH

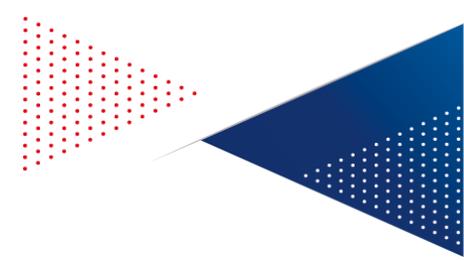
3 personnes

Répartition des missions CFA / UFA / Employeurs

Employeur

- Accompagner l'apprenti sur le projet club
- Accueillir et intégrer l'apprenti dans la structure
- Encadrer les différentes missions administratives et pédagogiques de l'apprenti
- Assurer le suivi formation/entreprise

Le Contrat d'apprentissage



Relation de travail Employeur ↔ Apprenti

Contrat de travail fourni par le CFA :

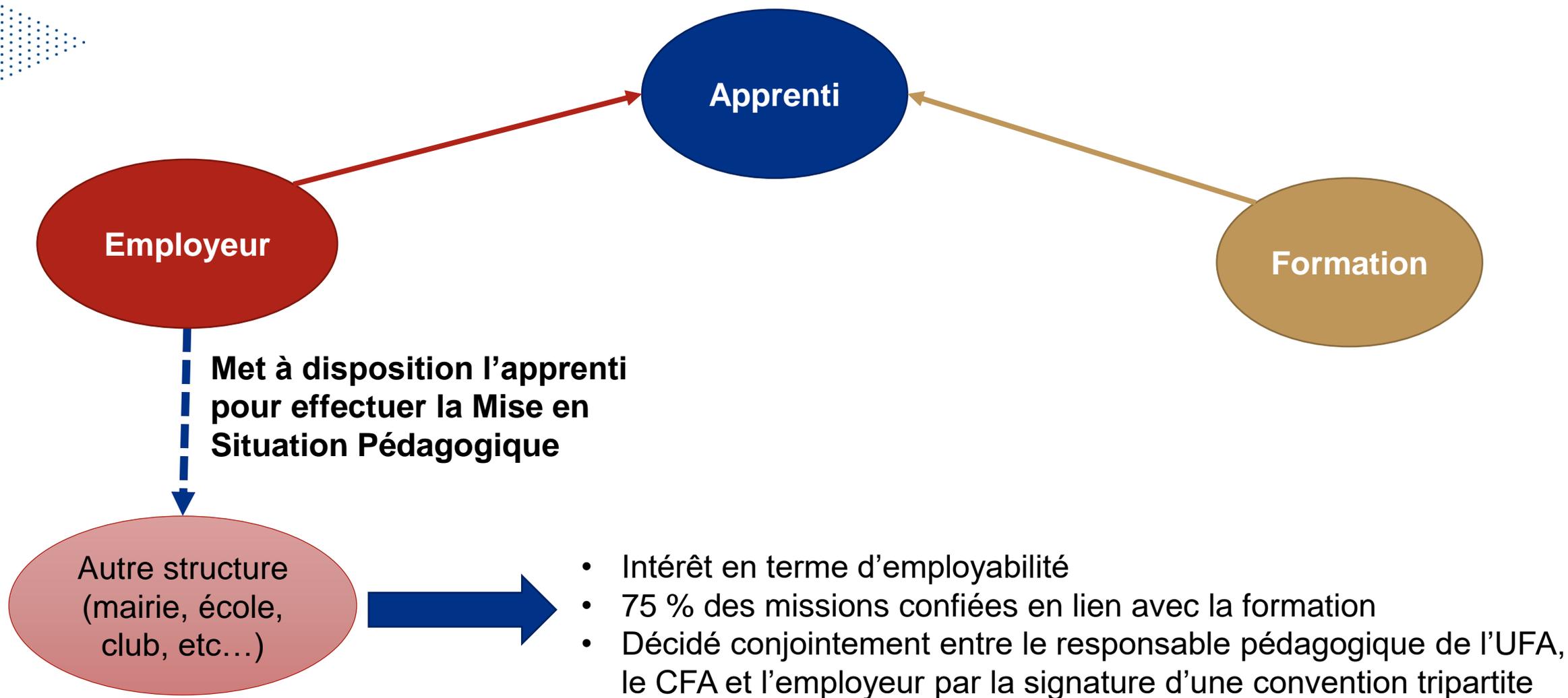
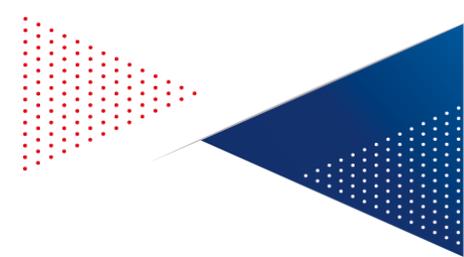
- Contrat type [CERFA](#) (CDD) de 12 mois
- Composé de 6 rubriques :
 - L'employeur
 - L'apprenti
 - Le maître d'apprentissage
 - Le contrat (prise d'effet, durée, rémunération, avantages en nature le cas échéant)
 - La formation
 - Les pièces justificatives

⇒ Guide employeur fourni par le CFA et spécifique aux diplômes du football

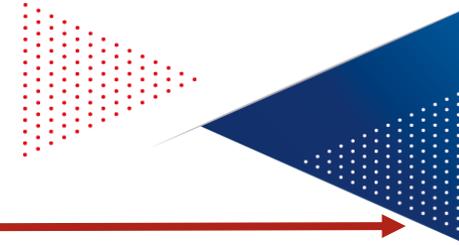
Signature
au 1^{er} août 2021

+ Convention de formation entre le CFA et l'employeur

Particularité : Mise à disposition



Modalités administratives



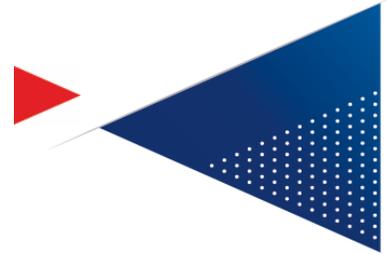
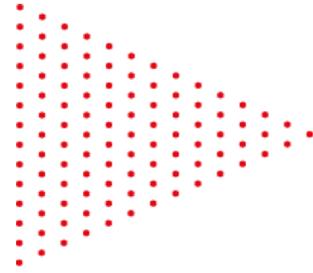
Accompagnement de l'UFA et du CFA

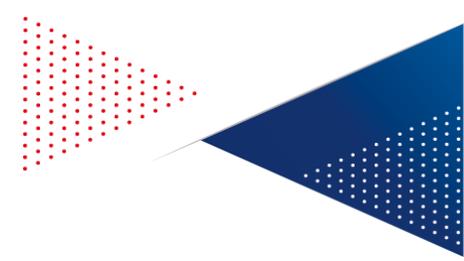


Etapes administratives à respecter lors de l'embauche d'un apprenti	CFA	Chèque Emploi Associatif	Impact Emploi	Société de paie
1. Rédiger le contrat	X			
2. Effectuer la Déclaration Préalable à l'Embauche		X	X	X
3. Adhérer auprès d'une mutuelle			X	X
4. Adhérer auprès d'une caisse de retraite			X	X
5. Adhérer à un Service de Santé au Travail et prévoir une visite médicale				X
6. Etablir un Bulletin de paie		X	X	X
7. Transmettre mensuellement la Déclaration Sociale Nominative aux organismes de protection sociale		X	X	X
Coût	Gratuit	Gratuit	Payant	Payant

04

Aides





Aides financières à destination de l'employeur

Aide unique aux employeurs d'apprentis



Pour la première année d'exécution du contrat :

- 5 000 € pour un apprenti mineur
- 8 000 € pour un apprenti majeur

L'aide s'adresse aux employeurs de moins de 250 salariés et pour la préparation d'un BMF.

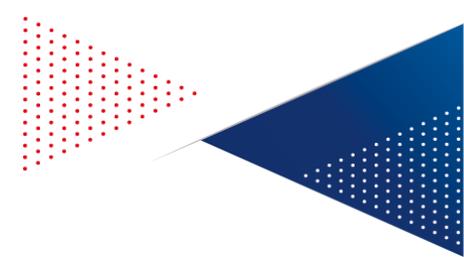
Aide à la fonction Maitre d'apprentissage



Un forfait de 115 euros par mois pendant 12 mois

L'aide s'adresse aux employeurs de moins de 50 salariés ayant suivi une formation de maitre d'apprentissage

Aides financières à destination de l'employeur et des apprentis



Aide au permis

Une aide de 500 € au financement du permis de conduire



Aide pour le financement des frais de formation

Les frais pédagogique sont pris en charge à 100% par l'AFDAS

Les frais annexes à la formation notamment en matière de restauration et d'hébergement peuvent être pris en charge par votre Opérateur de Compétence (OPCO).

+

Fafa Formation en fonction des règles en vigueur

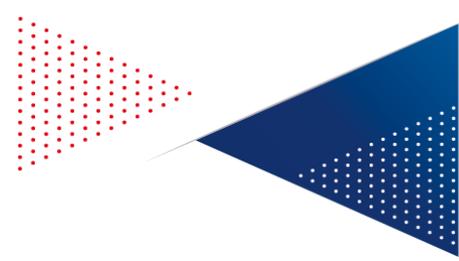
« 1^{er} équipement » à destination des apprentis

Sous réserve de validation de l'OPCO AFDAS pour la saison 2021-2022, le CFA fournit :

- 1 Kit informatique (tablette, pack office)
- 1 Kit vestimentaire **Nike** (parka, survêtement, polo, tablette terrain, chrono etc.)



Action logement



Mobili jeune :

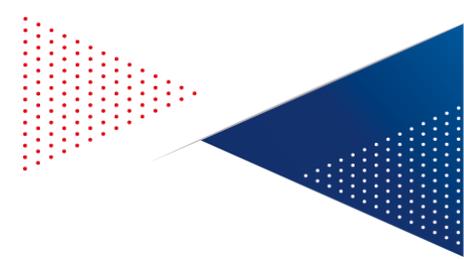
- Cumulable avec APL/CAF
- Revenu inférieur ou égal à 100% du SMIC brut
- 10 à 100 € max

Loca Pass :

- Avance ou paiement du dépôt de garantie
- Se tient caution pour le locataire (garant)

Se rendre sur le site d'action logement (www.actionlogement.fr)

Aides spécifiques Région Bretagne



- ✓ ***Subvention ANS (Agence Nationale du Sport) :***
En attente de parution des mesures applicables pour 2021

RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; en outre, sa rémunération progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat. Voici les salaires bruts mensuels minima calculés à partir du SMIC au 1^{er} janvier 2021 :

TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS
Salaire brut	420 €	668 €	826* €	1 557* €

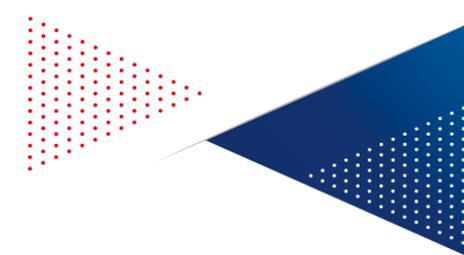
* *Correspond au salaire minimum conventionnel de la Convention Collective Nationale du Sport*

- Les majorations de salaire, liées au passage d'une tranche d'âge à une autre, prennent effet à compter du premier jour du mois suivant le jour où l'apprenti atteint 18 ans ou 21 ans ou 26 ans.
- Une majoration de 15 points après l'obtention d'un diplôme de même niveau que celui précédemment obtenu ET la qualification recherchée est en rapport direct avec celle précédemment obtenue

➤ *Exemple : Pour le BMF, obtention du BPJEPS*

RÉMUNÉRATION DU POINT DE VUE DE L'APPRENTI

au 1^{er} janvier 2021

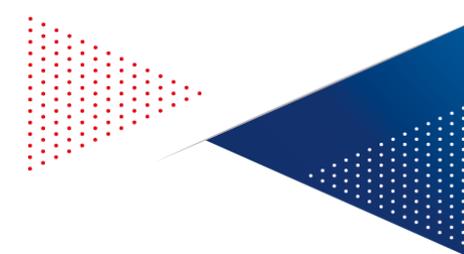


TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Aides/Coûts complémentaires
Salaire brut	420 €	668 €	826 €	1 557 €	<p>Avantages complémentaires*</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aide au permis de conduire ○ Aides spécifiques de la région : en attente ○ Kit informatique/vestimentaire ○ Carte étudiant
Estimation Cotisations sociales	2 €	2 €	3 €	45 €	<p>Coûts supplémentaires*</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mutuelle (prise en charge de 50% par l'apprenti chaque mois) ○ Hébergement et restauration ○ Abonnement transport en commun (maximum 50% pris en charge par l'apprenti)
Salaire Net/mois	418 €	666 €	823 €	1 512 €	
Salaire Net/an	5 016 €	8 040 €	9 876 €	18 144 €	

*sous réserve de répondre aux conditions

22/03/2021

RÉMUNÉRATION DU POINT DE VUE DE L'EMPLOYEUR au 1^{er} janvier 2021

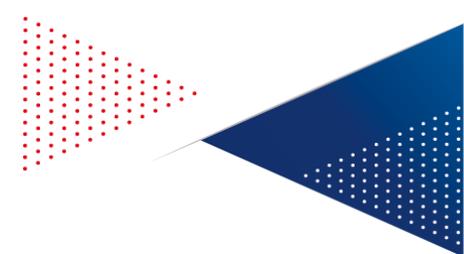


TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Aides/Coûts complémentaires
Salaire brut + Estimations charges sociales	420 € + 10 €	668 € + 10 €	826 € + 15 €	1 557 € + 45 €	Coûts complémentaires* <ul style="list-style-type: none"> ○ Mutuelle (sauf cas d'exonération) – prise en charge de l'employeur de 50% ○ Hébergement et restauration (à voir avec la ligue) ○ Médecine du travail : 100 €/an (estimation)
- Aide employeur	417 €	667 €	677 €	667 €	Aides complémentaires* <ul style="list-style-type: none"> ○ Aide AFDAS : hébergement et restauration ○ FAFA Formation : (en fonction des règles en vigueur) ○ Aides Spécifiques de la région : à déterminer
Estimations Reste à charge mensuel	13 €	11 €	174 €	935 €	
Estimations Reste à charge annuel	156 €	132 €	2 088 €	11 200 €	

*sous réserve de répondre aux conditions

22/03/2021

Frais annexes: Restauration & Hébergement



Intitulé	Prestation	Coût €
Stage de Positionnement	INTERNE (pension complète - 1 nuit)	74,16 €
2021	EXTERNE (2 déjeuners)	30,08 €
Semaine 1	INTERNE (pension complète - 4 nuits)	318,89 €
2021	EXTERNE (5 déjeuners)	75,19 €
Semaine 2	INTERNE (pension complète - 4 nuits)	318,89 €
2021	EXTERNE (5 déjeuners)	75,19 €
Semaine 3	INTERNE (pension complète - 4 nuits)	318,89 €
2021	EXTERNE (5 déjeuners)	75,19 €
Semaine 4	INTERNE (pension complète - 4 nuits)	318,89 €
2021	EXTERNE (5 déjeuners)	75,19 €
Semaine 5	INTERNE (pension complète - 4 nuits)	334,83 €
2022	EXTERNE (5 déjeuners)	77,83 €
Semaine 6	INTERNE (pension complète - 4 nuits)	334,83 €
2022	EXTERNE (5 déjeuners)	77,83 €
Semaine 7	INTERNE (pension complète - 4 nuits)	334,83 €
2022	EXTERNE (5 déjeuners)	77,83 €
Semaine 8	INTERNE (pension complète - 4 nuits)	334,83 €
2022	EXTERNE (5 déjeuners)	77,83 €
Semaine 9	INTERNE (pension complète - 4 nuits)	334,83 €
2022	EXTERNE (5 déjeuners)	77,83 €
Semaine 10	INTERNE (pension complète - 4 nuits)	334,83 €
2022	EXTERNE (5 déjeuners)	77,83 €

Interne (repas + nuitées) : 3358,73 €

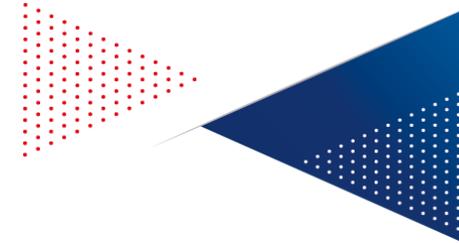
OU

Externe (déjeuner) : 797,83 €





Frais annexes: Restauration & Hébergement



Ifac



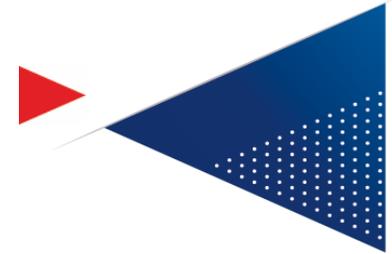
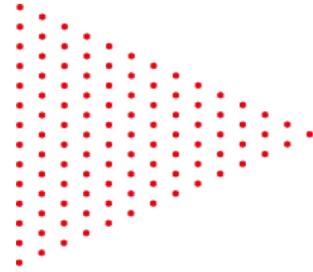
CCI MÉTROPOLITAINE
BRETAGNE OUEST



20 € par nuitée, petit-déjeuner compris
6,80 € le dîner

05

Démarches



Vous êtes intéressés par l'apprentissage ?

Apprenti

Etape 1

Inscrivez vous aux tests de sélections en renvoyant votre dossier de candidature complet

Etape 2

Une fois les tests d'entrée réussis, signature du contrat d'apprentissage fournit par le CFA

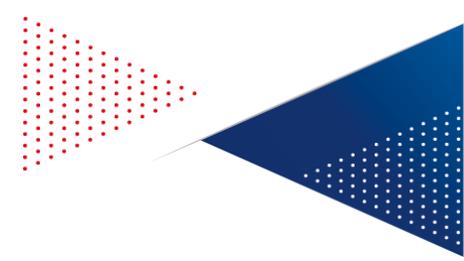
Employeur

Contactez votre Ligue ou le CFA des Métiers du Football

Pré-inscription disponible
sur le site de la Ligue de Bretagne :
[Cliquez-ici !](#)

**Date limite de retour des dossiers :
Le vendredi 23 avril 2021**

Les tests de sélection du BMF Apprentissage



Une fois que vous avez candidaté au BMF Apprentissage, l'IR2F vous convoque aux tests de sélection :

1 - Epreuve écrite

Rédaction en réponse à un sujet donné
(parcours, motivations...)

45 minutes

2 - Epreuve orale

Entretien face à un jury
(basé sur le support écrit)

20 minutes

Seuls les candidats obtenant la moyenne peuvent être admis en formation, sous réserve de places disponibles. En fonction des résultats, certains pourront, le cas échéant, figurer sur une liste complémentaire confidentielle.

Contacts utiles sur le BMF Apprentissage

► Contacts utiles



Yvan LE COCQ

CTR Formation

Tel : 07.86.50.77.28

Mail : ylecocq@footbretagne.fff.fr



Maryon ORAIN

Référente Administrative

Tel : 02.99.35.44.62

Mail : morain@footbretagne.fff.fr

► Contacts utiles fonction Employeur



CFA des métiers du Football

06 37 46 79 11

cfa.iff@fff.fr

<https://maformation.fff.fr/>



CFA DES MÉTIERS
DU FOOTBALL

MERCI